



**CCC**

Corporation Commerciale Canadienne  
Canadian Commercial Corporation

# Corporation Commerciale Canadienne

Rapport financier du troisième trimestre  
de 2022-2023 (non audité)

Pour la période terminée  
le 31 décembre 2022

## TABLE DES MATIÈRES

<b>COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION .....</b>	<b>3</b>
FONDEMENT DE LA PRÉPARATION ET DE LA DIVULGATION .....	3
STRUCTURE HIÉRARCHIQUE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ .....	4
VALEUR DES CONTRATS SIGNÉS .....	5
OPÉRATIONS COMMERCIALES.....	7
RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS .....	9
PERSPECTIVES DU PLAN D'ENTREPRISE POUR 2022-2023.....	15
ENGAGEMENT DE LA CCC À L'ÉGARD DE LA GESTION DU RISQUE.....	15
<b>RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS .....</b>	<b>19</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS PROVISOIRES CONDENSÉS (NON AUDITÉS) .....</b>	<b>20</b>
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE .....	20
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL .....	21
ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES .....	22
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE .....	23
<b>NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS PROVISOIRES CONDENSÉS (NON AUDITÉS).....</b>	<b>24</b>
1. NATURE, ORGANIZATION ET FINANCEMENT .....	24
2. NORMES DE PRÉSENTATION .....	25
3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES .....	26
4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE.....	27
5. CRÉANCES.....	27
6. AUTRES ACTIFS .....	28
7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER .....	29
8. PRODUITS DIFFÉRÉS .....	29
9. FINANCEMENT PUBLIC DIFFÉRÉ .....	30
10. OBLIGATIONS LOCATIVES .....	30
11. GESTION DU CAPITAL .....	31
12. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS.....	32
13. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS.....	38
14. AUTRES PRODUITS .....	39
15. FRAIS D'ADMINISTRATION .....	39
16. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES.....	39
17. ÉVENTUALITÉS.....	40

## COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

### FONDEMENT DE LA PRÉPARATION ET DE LA DIVULGATION

Les commentaires et l'analyse de la direction qui suivent ont été préparés conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État et ne constituent pas des commentaires et analyse de la direction complètes. Ils doivent être lus parallèlement avec les états financiers annuels audités de la Corporation et les notes complémentaires pour l'exercice terminé le 31 mars 2022. Tous les montants présentés sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

#### Énoncés prospectifs

Le présent document contient des projections et d'autres énoncés prospectifs. De tels énoncés exigent de la direction qu'elle pose des hypothèses assujetties à des risques et à des incertitudes. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes évoquées dans ces énoncés prospectifs. L'explication de ces risques et incertitudes figure à la section sur les risques qui suit l'analyse financière.

#### Normes internationales d'information financière

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par le Conseil des normes comptables internationales (« CNCI ») comme référence pour les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Selon IFRS, les résultats financiers de la Corporation Commerciale Canadienne (« CCC » ou « la Corporation ») sont présentés à titre de mandataire. Toutefois, dans son rôle de maître d'œuvre, la CCC a l'obligation contractuelle de s'assurer de l'exécution des contrats conclus avec des acheteurs étrangers et de veiller à ce que les conditions des contrats soient respectées, quelle que soit la qualité du rendement de l'exportateur canadien.

#### Mesures non définies par les PCGR

Dans l'analyse qui suit, la Corporation utilise également certaines mesures financières non définies par les PCGR, comme la valeur des contrats signés (« VCS ») et les opérations commerciales (« OC »), pour évaluer son rendement. Les mesures non définies par les PCGR sont précisées et nuancées chaque fois qu'elles sont présentées.

#### Contrats de valeur élevée significatifs

Auparavant, les contrats d'une valeur élevée ont eu une importante incidence sur les états financiers de la Corporation; ils peuvent souvent entraîner des écarts considérables, d'un exercice à l'autre, tant dans l'état de la situation financière que dans l'état du résultat global. Le plus important de ces contrats est le contrat pluriannuel du Programme des brigades blindées (« PBB ») d'une valeur de plusieurs milliards de dollars. En raison de l'importance de ce contrat, le PBB est présenté séparément dans certaines sections des commentaires et de l'analyse de la direction.

## STRUCTURE HIÉRARCHIQUE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

La CCC a trois principaux secteurs d'activité (et plusieurs sous-secteurs d'activité basés sur un marché, un produit et des exigences financières en particulier) qui appuient des entreprises canadiennes dans un éventail de secteurs industriels dans des marchés partout dans le monde.

### Accord sur le partage de la production de défense (APPD)

La CCC soutient des activités d'exportation canadienne importantes dans le cadre de l'Accord sur le partage de la production de défense (« APPD »). L'APPD permet aux exportateurs canadiens de livrer concurrence pour obtenir des contrats en faisant partie de la base d'approvisionnement national du département de la Défense (DoD) des États-Unis. En facilitant l'accès de cette manière, la CCC offre aux exportateurs canadiens des occasions d'affaires qui stimulent les exportations et les emplois au Canada, tout en générant des avantages économiques au Canada et aux États-Unis. La CCC n'impose pas de frais pour la prestation des services relatifs à l'APPD.

L'APPD continue de soutenir la sécurité collective du Canada et des États-Unis en nous permettant de tirer parti des forces industrielles et technologiques de l'autre pour répondre aux besoins respectifs en matière d'approvisionnement de matériel de défense. Le commerce transfrontalier lié à l'APPD offre également des possibilités importantes pour les entreprises de certains des secteurs les plus novateurs du Canada.

Le budget 2021 accorde un crédit annuel à la CCC pour l'administration de l'APPD. Une description plus complète de ce crédit est présentée dans la section *Résumé des résultats financiers* ci-dessous.

### Maître d'œuvre international (MOI)

Le secteur d'activité du service de maître d'œuvre international (« MOI ») de la Corporation est un service tarifé comprenant l'établissement de contrats de gouvernement à gouvernement (« G à G ») avec des acheteurs gouvernementaux étrangers.

La Corporation travaille avec des exportateurs canadiens de toutes tailles, dans des secteurs industriels canadiens nombreux et diversifiés. L'objectif de ces activités commerciales est d'accroître le volume d'exportations et le nombre d'exportateurs que la CCC sert, tout en appuyant un vaste éventail de priorités du gouvernement du Canada. Chacun de ces contrats est unique, et la garantie d'exécution du contrat de la CCC fournit une incitation supplémentaire pour convaincre les gouvernements étrangers de profiter de l'expertise canadienne pour des projets stratégiques prioritaires (sécurité alimentaire, transport, infrastructure, sécurité nationale, etc.).

Les contrats de concession sont pour l'exploitation de loteries électroniques dans divers pays par un exportateur canadien.

## Services d'approvisionnement pour d'autres ministères du gouvernement du Canada (Approvisionnement)

La CCC aide les ministères et les organismes du gouvernement du Canada à répondre efficacement aux besoins urgents et complexes en matière d'approvisionnement. Pour ce faire, elle doit trouver des biens et des services qui permettent de respecter divers engagements internationaux ou de répondre à des besoins de programmes. La Corporation perçoit des frais pour couvrir les coûts de gestion de ces programmes.

De plus, la CCC gère dix bureaux commerciaux canadiens en Chine au nom d'Affaires mondiales Canada (« AMC »). Ces bureaux, situés dans des villes chinoises de second rang qui se développent rapidement, fournissent du soutien aux entreprises canadiennes qui cherchent à pénétrer le marché chinois, tout en offrant une solution de représentation commerciale rentable pour AMC. La CCC recouvre tous les coûts de ce programme et facture des frais à AMC pour ses services.

## VALEUR DES CONTRATS SIGNÉS

La valeur des contrats signés (« VCS ») est une mesure non définie par les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »), utilisée par la Corporation, qui représente la valeur des contrats conclus et de leurs modifications pendant une période de présentation. Elle mesure la valeur totale des biens et services à fournir pendant toute la durée d'un contrat et, par la même occasion, représente la valeur totale du contrat au moment de sa signature.

Le cycle de vente des contrats gouvernementaux internationaux est souvent mesuré en années et est touché par des événements politiques, économiques et géopolitiques étrangers sur lesquels la CCC n'a aucun contrôle. Il en résulte un cycle commercial difficile à prévoir avec précision et à répéter avec constance. Pour l'exercice 2022-2023, le prolongement de l'aide internationale à l'Ukraine en plus des contextes international, géopolitique et économique émergents devraient continuer de déstabiliser l'économie mondiale. Par l'entremise des exportateurs canadiens, la CCC continue de soutenir à la fois la sécurité mondiale et la sécurité alimentaire mondiale. Ces efforts ont un impact significatif sur les résultats de 2022-2023.

La VCS totale pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2022 est de 1,7 milliard de dollars (1,0 milliard de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2021) et est plus élevée de 681,3 millions de dollars (approximativement 70 %) comparativement à la même période lors de l'année précédente. L'augmentation provient :

- D'une hausse de la VCS du MOI (460,9 millions de dollars), principalement attribuable à une augmentation de la VCS provenant du secteur de l'agriculture.
- D'une hausse de la VCS issue de l'Approvisionnement (328,5 millions de dollars) attribuable au soutien de la CCC pour l'aide internationale du gouvernement du Canada à l'Ukraine, principalement dans le secteur de la défense.

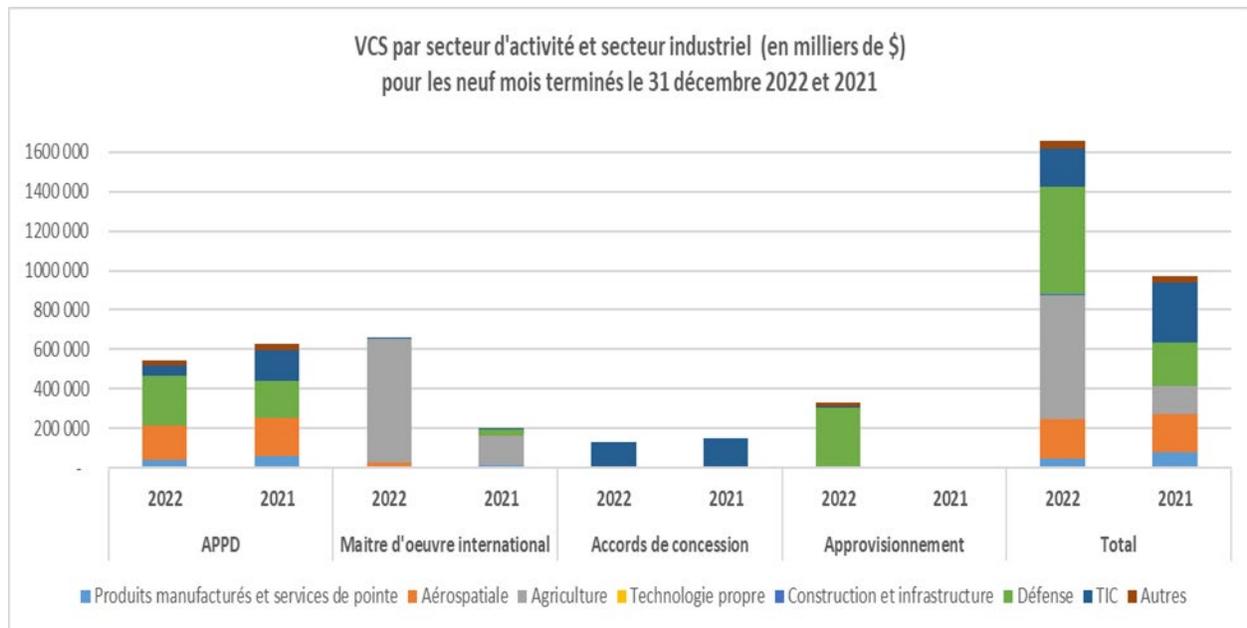
Les augmentations de la VCS ont été partiellement compensées par :

- Une diminution de la VCS provenant des accords de concessions (21,1 millions de dollars), dont la valeur repose sur la vente brute de billets du programme de loterie, suite à la résiliation d'un contrat de loterie.
- Une diminution de la VCS de l'APPD (87,0 millions de dollars) attribuable à des diminutions de signatures de contrats dans les secteurs de l'aérospatiale, TIC, les produits manufacturés et services de pointe et d'autres secteurs, partiellement compensée par des augmentations de signatures dans les secteurs de la défense et de la construction et de l'infrastructure.

Le tableau ci-dessous présente la VCS par secteur d'activité pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 décembre 2022 et 2021.

VCS par secteur d'activité (en milliers de \$)	Pour les trois mois terminés le 31 décembre,				Pour les neuf mois terminés le 31 décembre,				En % du total	
	2022	2021	Écart en \$	Écart en %	2022	2021	Écart en \$	Écart en %	2022	2021
	Maitre d'oeuvre international	175 878 \$	170 598 \$	5 280 \$	3 %	654 111 \$	193 178 \$	460 933 \$	>100 %	40 %
Accords de concession	46 605	37 877	8 728	23 %	129 466	150 575	(21 109)	(14 %)	8 %	15 %
APPD	163 170	213 538	(50 368)	(24 %)	542 229	629 261	(87 032)	(14 %)	33 %	65 %
Approvisionnement	39 393	428	38 965	>100 %	329 205	721	328 484	>100 %	20 %	<1 %
<b>Total</b>	<b>425 046 \$</b>	<b>422 441 \$</b>	<b>2 605 \$</b>	<b>&lt;1 %</b>	<b>1 655 011 \$</b>	<b>973 735 \$</b>	<b>681 276 \$</b>	<b>70 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Le graphique ci-dessous présente la VCS par secteur d'activité et par secteur industriel pour les périodes de neuf mois terminées le 31 décembre 2022 et 2021:



## OPÉRATIONS COMMERCIALES

Les opérations commerciales (« OC ») sont utilisées par la Corporation comme une mesure de l'activité économique non définie par les PCGR et représentent la valeur des biens et des services livrés sous contrat au cours de la période de référence. Étant donné le statut de mandataire de la Corporation pour la présentation selon les Normes internationales d'information financière, les OC ne sont pas comptabilisées comme un produit. La Corporation continue de saisir les données des OC, parce qu'il s'agit d'une mesure de son incidence sur l'économie canadienne et un facteur déterminant pour les produits de frais de service.

Le total des OC pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2022 est de 2,4 milliards de dollars (2,1 milliards de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2021) et est plus élevé de 346,7 millions de dollars (approximativement 17 %) par rapport à la même période lors de l'exercice précédent.

L'augmentation provient :

- D'une hausse des OC provenant du MOI (474,8 millions de dollars) attribuable à des livraisons dans le secteur de l'agriculture.
- D'une hausse des OC provenant de l'Approvisionnement (271,3 millions de dollars) attribuable au soutien du gouvernement du Canada pour l'aide internationale à l'Ukraine, principalement dans le secteur de la défense.

Ces augmentations des OC ont été partiellement compensées par :

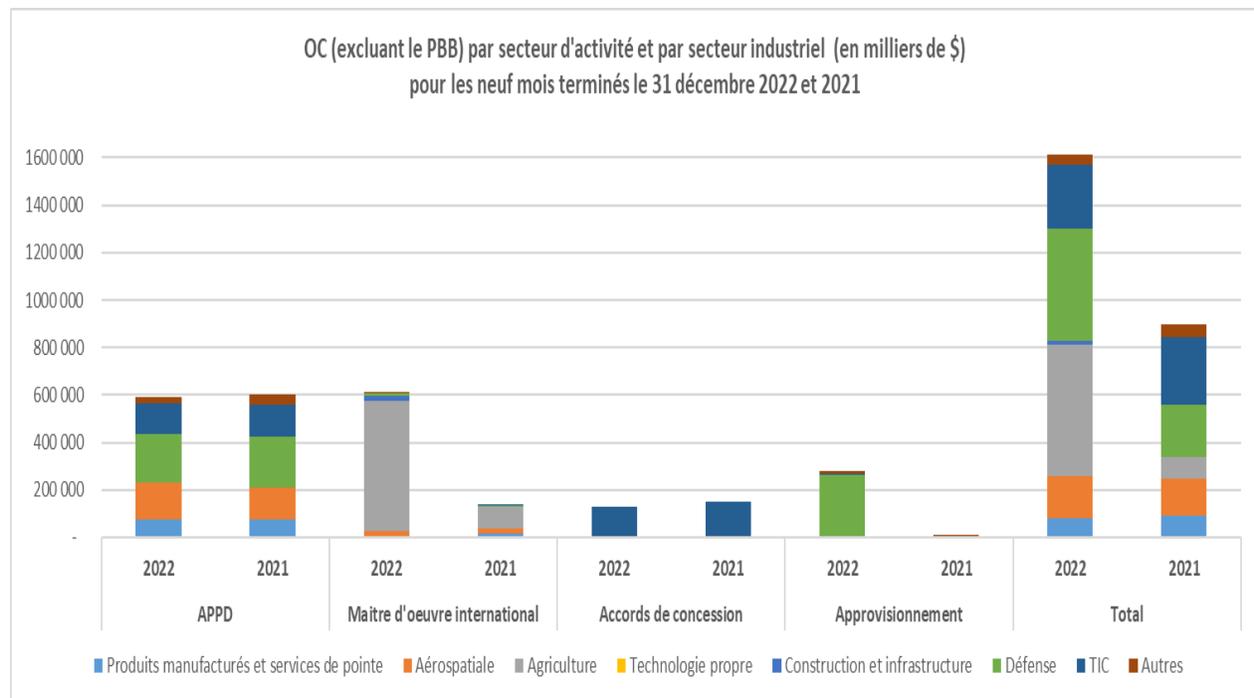
- Une diminution des OC des accords de concession (21,1 millions de dollars) suite à la résiliation d'un contrat de loterie.
- Une diminution des OC de l'APPD (7,9 millions de dollars), ce qui est consistant avec la diminution de la VCS pour la même période comparative.
- Calendrier des livraisons et des activités de facturation liées au PBB (370,4 millions de dollars).

Des variations importantes au niveau des OC sont attendues lorsque l'on compare les résultats d'une période à l'autre en raison de l'échéancier des exigences contractuelles et les calendriers de livraison connexes.

Le tableau ci-dessous présente les OC par secteur d'activité pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2022 et 2021 :

Opérations commerciales par secteur d'activité (en milliers de \$)	Pour les trois mois terminés le 31 décembre,				Pour les neuf mois terminés le 31 décembre,					
	2022	2021	Écart en \$	Écart en %	2022	2021	Écart en \$	Écart en %	En % du total	
									2022	2021
Maitre d'oeuvre international	453 795 \$	81 773 \$	372 022 \$	>100%	608 476 \$	133 687 \$	474 789 \$	>100%	25%	6%
Accords de concession	46 605	37 877	8 728	23%	129 466	150 575	(21 109)	(14%)	5%	7%
APPD	234 165	196 023	38 142	19%	592 600	600 462	(7 862)	(1%)	24%	29%
Approvisionnement	152 202	1 700	150 502	>100%	281 759	10 460	271 299	>100%	12%	<1%
Total excluant PBB	886 767 \$	317 373 \$	569 394 \$	>100%	1 612 301 \$	895 184 \$	717 117 \$	80%	66%	43%
PBB	522 487	1 200 810	(678 323)	(56%)	830 441	1 200 810	(370 369)	(31%)	34%	57%
Total incluant PBB	1 409 254 \$	1 518 183 \$	(108 929) \$	(7%)	2 442 742 \$	2 095 994 \$	346 748 \$	17%	100%	100%

Le graphique ci-dessous présente les OC (excluant le PBB) par secteur d'activité et par secteur industriel pour les périodes de neuf mois terminées le 31 décembre 2022 et 2021:



## RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS

La Corporation a obtenu des résultats financiers favorables pour la période de neuf mois, en raison du volume important et de l'activité soutenue des secteurs d'activité du MOI et de l'Approvisionnement au cours de cette période. Par conséquent, les résultats financiers sont nettement supérieurs à ceux des exercices précédents ou du Plan d'entreprise.

Les tableaux ci-dessous présentent les faits saillants financiers de la CCC pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2022 et 2021. Dans les commentaires qui suivent, les explications des écarts fournies pour les résultats cumulés de l'exercice sont généralement valides pour les résultats de la période de trois mois sauf indication contraire.

### Analyse de l'état du résultat global

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2022, la Corporation a enregistré un bénéfice net de 14,5 millions de dollars, soit une hausse de 11,4 millions de dollars par rapport au bénéfice net de 3,1 millions de dollars enregistré au cours de la même période lors de l'exercice précédent. L'écart favorable est principalement attribuable à l'augmentation de la VCS et des OC, tel que mentionné dans les sections précédentes, ce qui a entraîné une hausse des frais de service (7,4 millions de dollars), combinée à une augmentation des produits financiers et autres produits (3,7 millions de dollars).

Résultat net (en milliers de \$)	Pour les trois mois terminés le 31 décembre,				Pour les neuf mois terminés le 31 décembre,			
	2022	2021	Écart en \$	Écart en %	2022	2021	Écart en \$	Écart en %
Frais de service	12 227 \$	9 057 \$	3 170 \$	35 %	19 095 \$	11 666 \$	7 429 \$	64 %
Produits financiers et autres produits	2 119	104	2 015	>100 %	3 960	275	3 685	>100 %
Financement public	3 656	3 566	90	3 %	10 083	9 688	395	4 %
Charges	7 069	6 245	824	13 %	19 319	18 522	797	4 %
Gain (perte) de change	(2)	2	(4)	<(100 %)	699	7	692	>100 %
<b>Résultat net</b>	<b>10 931 \$</b>	<b>6 484 \$</b>	<b>4 447 \$</b>	<b>69 %</b>	<b>14 518 \$</b>	<b>3 114 \$</b>	<b>11 404 \$</b>	<b>&gt;100 %</b>

### Frais de service

La Corporation facture des frais de service pour tous les programmes, à l'exception de l'APPD. Pour le MOI, les frais sont généralement calculés en pourcentage de la valeur du contrat alors que pour l'Approvisionnement, ceux-ci sont reconnus de façon linéaire. Les frais sont négociés contrat par contrat et, dans une fourchette acceptable, reflètent généralement le profil de risque d'un projet et les conditions du marché concurrentiel. Les frais peuvent être comptabilisés différemment dépendamment de l'obligation de prestation se rapportant aux différents secteurs d'activité. Toutefois, la grande majorité des frais sont comptabilisés selon la promesse d'exécuter toutes les activités requises pour que l'exportateur canadien obtienne le paiement selon les modalités du contrat de maître d'œuvre. Ces frais sont généralement proportionnels aux OC.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2022, les frais de service de 19,1 millions de dollars sont plus élevés de 7,4 millions de dollars par rapport à la même période lors de l'exercice précédent. Tel que mentionné dans les commentaires sur les OC, les frais de service sont généralement proportionnels aux OC. Par conséquent, les explications détaillées des écarts dans la section Opérations commerciales s'appliquent aussi à la discussion sur la variation des frais.

Frais de service par secteur d'activité (en milliers de \$)	Pour les trois mois terminés le 31 décembre,				Pour les neuf mois terminés le 31 décembre,				En % du total	
	2022	2021	Écart en \$	Écart en %	2022	2021	Écart en \$	Écart en %	2022	2021
	Maitre d'oeuvre international	8 393 \$	1 539 \$	6 854 \$	>100%	11 699 \$	2 654 \$	9 045 \$	>100%	61%
Accords de concession	146	155	(9)	(6%)	412	604	(192)	(32%)	2%	5%
Approvisionnement	953	312	641	>100%	2 216	937	1 279	>100%	12%	8%
Bureaux commerciaux canadiens	216	210	6	3%	648	630	18	3%	3%	5%
Total excluant PBB	9 708 \$	2 216 \$	7 492 \$	>100%	14 975 \$	4 825 \$	10 150 \$	>100%	78%	41%
PBB	2 519	6 840	(4 321)	(63%)	4 120	6 840	(2 720)	(40%)	22%	59%
Total incluant PBB	12 227 \$	9 056 \$	3 171 \$	35%	19 095 \$	11 665 \$	7 430 \$	64%	100%	100%

### Financement public

Le budget 2021 a reconnu l'importance du rôle de la CCC dans l'administration de l'APPD et a rétabli un crédit parlementaire annuel de 13,0 millions de dollars, à compter de l'exercice 2022-2023. Étant donné que la CCC ne reçoit pas de frais de service sur les contrats reliés à l'APPD, ce crédit parlementaire va servir exclusivement à financer les charges engagées pour l'administration de l'APPD. Au cours de l'exercice 2021-2022, un paiement forfaitaire unique du gouvernement du Canada a été reçu à cette fin. Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2022, la Corporation a comptabilisé des revenus de financement public de 10,1 millions de dollars, comparativement à 9,7 millions de dollars pour la même période lors de l'exercice précédent, en compensation exacte des frais engagés pour l'administration de l'APPD.

### Charges

Le total des frais d'administration de 19,2 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2022 a augmenté de 814 mille dollars comparativement à 18,4 millions de dollars de l'exercice précédent. Cette hausse provient principalement des charges de consultants et des frais de déplacement. La CCC a encouru des charges de consultants accrues (688 mille dollars) liées au développement de la stratégie de croissance des affaires, au renforcement des capacités et de la sécurité des systèmes de marketing en ligne et d'information de la CCC, ainsi qu' à des investissements additionnels dans la transformation numérique. Alors que les restrictions liées à la pandémie se sont assouplies, les frais de déplacement de la CCC ont aussi augmenté (446 mille dollars) pour supporter le développement d'opportunités dans le secteur d'activité du MOI. Ces augmentations ont été partiellement compensées par une diminution des dépenses de la rémunération du personnel et les charges connexes (536 mille dollars) en raison des postes vacants.

Frais d'administration (en milliers de \$)	Pour les trois mois terminés le 31 décembre				Pour les neuf mois terminés le 31 décembre					
	2022	2021	Écart en \$	Écart en %	2022	2021	Écart en \$	Écart en %	En % du total	
									2022	2021
Rémunération du personnel et charges connexes	4 146 \$	4 379 \$	( 233) \$	(5 %)	12 637 \$	13 173 \$	( 536) \$	(4 %)	67 %	74 %
Services de gestion des contrats	650	642	8	1 %	1 950	1 926	24	1 %	10 %	10 %
Consultants	1 071	355	716	> 100 %	1 720	1 032	688	67 %	9 %	6 %
Loyer et frais connexes	244	232	12	5 %	670	682	( 12)	(2 %)	3 %	4 %
Logiciels, matériel informatique et soutien	210	198	12	6 %	618	594	24	4 %	3 %	3 %
Frais de déplacement et accueil	298	100	198	> 100 %	581	135	446	> 100 %	3 %	<1 %
Amortissement	146	148	( 2)	(1 %)	435	439	( 4)	>(1) %	2 %	2 %
Communications	97	72	25	35 %	276	177	99	56 %	1 %	<1 %
Autres charges	163	71	92	> 100 %	297	212	85	40 %	2 %	1 %
<b>Total</b>	<b>7 025 \$</b>	<b>6 197 \$</b>	<b>828 \$</b>	<b>13 %</b>	<b>19 184 \$</b>	<b>18 370 \$</b>	<b>814 \$</b>	<b>4 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

La CCC évalue constamment les niveaux de charges pour faire des gains d'efficacité dans la mesure du possible. Elle assure une gestion constante de ses budgets à compter du début de l'exercice en vue de contrôler les charges en les comparant aux volumes commerciaux projetés et aux produits. De plus, la CCC ne cesse de renforcer sa philosophie de l'innovation, investit dans la transformation numérique et change les processus pour améliorer l'efficacité et augmenter la capacité des ressources existantes.

### Analyse de l'état de la situation financière

L'actif et le passif comprennent des paiements faits aux exportateurs canadiens avant de les recouvrer auprès des acheteurs étrangers et des montants reçus d'acheteurs étrangers et d'autres parties qui n'ont pas encore été transférés aux exportateurs canadiens.

Les postes comme la trésorerie et équivalents de trésorerie, les créances, les créditeurs et les charges à payer représentent une vue à un moment précis. Ces soldes peuvent fluctuer considérablement d'un jour à l'autre.

Au 31 décembre 2022, le total des actifs de 337,0 millions de dollars a augmenté de 240,3 millions de dollars soit plus de 100 % par rapport à la fin de l'exercice précédent. Cette augmentation est surtout attribuable à :

- Une hausse de la trésorerie et équivalents de la trésorerie de 237,7 millions de dollars provenant principalement de paiements d'avances reçus d'acheteurs étrangers ou de ministères du gouvernement du Canada en plus d'un écart temporel entre l'encaissement provenant d'un acheteur étranger et le paiement connexe à l'exportateur canadien.

Le total des passifs de 298,4 millions de dollars a augmenté de 226,8 millions de dollars, soit plus de 100 % par rapport à la fin de l'exercice précédent. Cette augmentation est surtout attribuable à :

- Une hausse des avances de 171,1 millions de dollars provenant principalement de paiements d'avances reçus de ministères du gouvernement du Canada.
- Une hausse des créditeurs et charges à payer de 52,4 millions de dollars, provenant d'un écart temporel entre l'encaissement reçu d'un acheteur étranger et le paiement à l'exportateur canadien, tel qu'expliqué précédemment.
- Une hausse du financement public différé de 2,9 millions de dollars puisque le crédit parlementaire est comptabilisé comme produit seulement lorsque les charges connexes sont engagées.

Les augmentations similaires du total des actifs et des passifs reflètent la nature des contrats gérés et l'incidence sur les soldes du calendrier des encaissements et des versements effectués.

Les capitaux propres de la période ont augmenté de 13,5 millions de dollars, reflétant le résultat net cumulé de l'exercice de 14,5 millions de dollars réduit par le dividende de 1,0 million de dollars, déclaré et payé au cours de l'exercice. L'amélioration des capitaux propres va davantage soutenir le modèle de viabilité financière de la CCC.

Aux	31 décembre 2022	31 mars 2022	Écart en \$	Écart en %
<b>Total des actifs</b>	<b>336 981 \$</b>	96 676 \$	240 305 \$	> 100 %
Total des passifs	298 391	71 604	226 787	> 100 %
Total des capitaux propres	38 590	25 072	13 518	54 %
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>336 981 \$</b>	96 676 \$	240 305 \$	> 100 %

### **Dividende**

Le 7 juin 2022, conformément à sa politique de dividendes, le conseil d'administration de la Corporation a approuvé le versement d'un dividende de 1,0 million de dollars payable à son actionnaire. Le versement a été effectué en décembre 2022.

## Analyse de l'état des flux de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie représentent une vue à un moment précis. Les soldes de trésorerie de la Corporation fluctuent considérablement d'un jour à l'autre car des sommes sont reçues des acheteurs étrangers puis versées aux exportateurs canadiens lorsque les obligations contractuelles d'exécution sont remplies. Parfois, ces montants peuvent représenter des dizaines de millions de dollars pouvant être reçus un jour et versés le lendemain ou vice versa.

Pour les contrats qui ne font pas partie de l'APPD, la Corporation paie généralement les exportateurs canadiens dans un délai de cinq jours ouvrables après avoir reçu le paiement de l'acheteur étranger. Dans le cadre de l'APPD, la Corporation paie généralement les exportateurs canadiens dans les trente jours suivant la réception d'une facture. La Corporation peut utiliser ses propres fonds pour payer les exportateurs canadiens au plus tard le 30<sup>e</sup> jour dans les cas où le paiement n'a pas encore été reçu de l'acheteur, aux termes de l'APPD. Selon les écarts temporels entre l'encaissement et le versement, ces opérations peuvent s'échelonner sur plus d'une période et entraîner des variations des flux de trésorerie d'une période à l'autre, les créances étant payées à la Corporation à la fin d'une période et les versements étant effectués à l'exportateur canadien au début de la suivante.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Corporation ont augmenté de 237,7 millions de dollars. Cette augmentation provient des rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation (236,5 millions de dollars), principalement attribuable, tel qu'expliqué précédemment, aux avances reçues et à un écart temporel entre l'encaissement provenant d'un acheteur étranger et le paiement connexe à l'exportateur canadien en plus d'un écart favorable des variations des taux de change sur les soldes de trésorerie de la CCC (2,7 millions de dollars).

	<b>Pour les neuf mois terminés le 31 décembre,</b>	
<b>Flux de trésorerie (en milliers de \$)</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Activités d'exploitation	<b>236 488 \$</b>	1 259 \$
Activités d'investissement	<b>( 64)</b>	( 72)
Activités de financement	<b>(1 377)</b>	( 322)
Effet des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>2 690</b>	( 388)
<b>Variations de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>237 737 \$</b>	477 \$

## Comparaison des résultats financiers avec Plan d'entreprise de 2022-2023

La Corporation a atteint des résultats financiers favorables pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2022, en raison des hausses de transactions dans les secteurs d'activité du MOI et de l'Approvisionnement au cours de la période. Un bénéfice net de 14,5 millions de dollars a été enregistré pour cette période de neuf mois terminée le 31 décembre 2022, un écart favorable de 15,8 millions de dollars par rapport à la perte nette budgétée dans le Plan d'entreprise (le Plan) de 1,3 million de dollars.

Plusieurs facteurs ont contribué à ces résultats :

- L'écart favorable des frais de service (10,1 millions de dollars), par rapport au Plan, provient d'augmentations des livraisons dans les secteurs d'agriculture et de la défense. Les transactions de facturation générant des frais de service peuvent varier significativement en raison de la mutation rapide de l'environnement commercial géopolitique et le calendrier de signatures de contrats et/ou des livraisons sur les grands contrats internationaux de la CCC.
- L'écart favorable des produits financiers et autres produits (3,6 millions de dollars), par rapport au Plan, provient d'une hausse des taux d'intérêt combinée à des soldes de trésorerie plus élevés que prévu en raison du calendrier d'encaissement d'avances.
- L'écart favorable des charges non reliées à l'APPD (1,4 million de dollars), par rapport au Plan, est principalement dû à la rémunération du personnel et des charges connexes moins élevées en raison de postes vacants ainsi qu'aux déplacements d'affaires moins élevés que prévu.
- Le financement public est comptabilisé en compensation exacte des frais engagés pour l'administration de l'APPD.
- Le gain de change favorable (699 mille dollars)

Le tableau ci-dessous présente les résultats financiers, comparés au Plan d'entreprise, pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2022.

<b>Pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2022</b>				
<b>Résultat net (en milliers de \$)</b>	<b>Montant réel</b>	Budget	Écart en \$	Écart en %
<b>Produits</b>				
Frais de service	<b>19 095 \$</b>	9 006 \$	10 089 \$	>100 %
Produits financiers et autres produits	<b>3 960</b>	391	3 569	>100 %
	<b>23 055</b>	9 397	13 658	>100 %
<b>Financement public</b>	<b>10 083</b>	9 750	333	3 %
<b>Charges</b>				
Charges reliées à l'APPD	<b>10 083</b>	9 750	( 333)	(3 %)
Charges non reliées à l'APPD	<b>9 236</b>	10 674	1 438	13 %
	<b>19 319</b>	20 424	1 105	5 %
Gain de change	<b>699</b>	-	699	>100 %
<b>Résultat net</b>	<b>14 518 \$</b>	(1 277) \$	15 795 \$	>100 %

## PERSPECTIVES DU PLAN D'ENTREPRISE POUR 2022-2023

Le Plan d'entreprise de 2022-2023 à 2026-2027 de la CCC, approuvé par le conseil d'administration de la Corporation et présenté comme il se doit à la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, est en attente d'approbation.

Pour 2022-2023, la CCC s'attend à dépasser largement les objectifs du Plan d'entreprise en raison des augmentations des signatures de contrats dans les secteurs d'activité du MOI et de l'Approvisionnement. Dans l'ensemble, le résultat global total devrait être supérieur à celui de 2021-2022. La pression inflationniste, l'insécurité alimentaire et l'aide du Canada à l'Ukraine continuent d'être les principaux moteurs de l'augmentation plus importante que prévu de l'activité d'exportation de produits agricoles relevant des secteurs de MOI et de l'Approvisionnement. Il est aussi prévu que les produits financiers et autres produits soient plus élevés suite à l'augmentation des rendements combinée à la hausse des soldes de trésorerie. On prévoit que les charges seront plus élevées en 2022-2023 en raison du retour des opérations à leur niveau d'avant la pandémie et de l'engagement continu de la CCC envers l'innovation et les initiatives de transformation du lieu du travail.

La direction assurera un suivi proactif des charges par rapport aux produits prévus selon les besoins tout au long de l'année et continue d'optimiser et de moderniser les opérations de la CCC.

## ENGAGEMENT DE LA CCC À L'EGARD DE LA GESTION DU RISQUE

Le cadre de gestion du risque d'entreprise (« GRE ») de la CCC établit une approche afin de gérer une vaste gamme de risques tout en aidant la Corporation à s'acquitter de son mandat de faciliter le commerce international au nom des exportateurs canadiens. La stratégie de gestion de ces risques est discutée en détail dans le rapport annuel 2021-2022 de la Corporation. Ce qui suit fournit des mises à jour de la discussion sur les risques incluse dans le rapport annuel et depuis la dernière période de rapport.

La Corporation a identifié quatre secteurs clés du risque qui se situent à l'extérieur des limites de tolérance au risque et qui peuvent avoir des impacts sur la capacité de la CCC à atteindre ses objectifs à court et à long terme. Ceux-ci inclus :

### **Risque associé à l'environnement commercial**

La CCC est confrontée à un certain nombre d'enjeux liés à l'environnement commercial :

L'invasion de l'Ukraine a considérablement accru les tensions mondiales. Toute escalade régionale de la guerre pourrait déclencher l'intervention des pays de l'OTAN et entraîner des perturbations importantes au niveau mondial. La CCC continue de suivre l'évolution de la situation.

L'imprévisibilité de la nature des contrats de gouvernement à gouvernement, exacerbée par la possibilité d'un ralentissement de l'activité économique mondiale, qui a des répercussions sur les priorités de dépenses des gouvernements étrangers. Cela pourrait avoir des effets d'entraînement liés à la liste de projets d'exportation prévue par la CCC. La CCC vise les projets connus et financés dans les marchés émergents et non traditionnels. Cela permet de réduire au minimum les efforts consacrés à des possibilités ayant peu de chances de succès.

Les indicateurs économiques liés à l'augmentation de l'inflation et des taux d'intérêt inquiètent les clients de la CCC qui détiennent des contrats d'exportation à long terme et à taux fixe. Il est donc possible que les clients ne respectent pas leurs obligations contractuelles. La diligence raisonnable de la CCC sur les transactions d'exportation est de plus en plus axée sur la liquidité des fournisseurs et l'accès au capital. La CCC travaille avec les acheteurs du département de la Défense des États-Unis et les clients canadiens afin de trouver des moyens d'atténuer l'inflation en modifiant les prix contractuels lorsque des augmentations importantes du coût des intrants ont été ressenties.

La COVID-19 continue d'être présente avec de nouvelles variantes possibles ou des taux d'infection accrus. Cela pourrait perturber davantage la chaîne d'approvisionnement déjà fragile. La CCC continue de surveiller la situation de la COVID-19 et ses impacts au fur et à mesure de l'élaboration des stratégies commerciales.

Le protectionnisme aux États-Unis pourrait avoir un impact sur les affaires de la CCC par l'intermédiaire de l'APPD. La CCC entreprend de contacter ses principaux clients qui fournissent le département de la Défense des États-Unis et les commandements d'approvisionnement influents du département de la Défense des États-Unis pour évaluer le niveau de protectionnisme. De plus, la CCC travaille avec AMC ainsi que d'autres parties prenantes du gouvernement du Canada afin de supporter les efforts gouvernementaux élargis pour atténuer le protectionnisme aux États-Unis.

Bien que des stratégies d'atténuation soient en place pour les risques liés à l'environnement des entreprises, certaines d'entre elles ont une capacité limitée à influencer les répercussions ou la probabilité.

### **Risque associé aux ressources humaines et risque organisationnel**

La CCC prévoit une prochaine vague de départs à la retraite au cours de la période de planification, ce qui représente un risque pour sa capacité à atteindre ses objectifs de croissance. La perte de connaissances de l'entreprise qui en découle risque également d'avoir une incidence sur la qualité du service et sur l'efficacité interne de la CCC, alors que les nouveaux employés suivent leur courbe d'apprentissage à l'intégration. L'étroitesse du marché du travail exacerbe la situation. La CCC traite ce risque de façon proactive et élabore une solide stratégie de ressources humaines qui permettra de créer et de maintenir une main-d'œuvre diversifiée, mobilisée et axée sur les résultats. La stratégie contribuera également à la modernisation des opérations de la CCC.

La CCC mettra en œuvre plusieurs initiatives au cours de la période de planification afin de renforcer l'efficacité de ses opérations et celle de sa proposition de valeur. L'adoption par les employés de nouvelles façons de faire des affaires comporte un risque d'échec, même avec la réussite de l'exécution du projet. Afin d'obtenir les résultats escomptés, les initiatives visant à accroître l'efficacité nécessiteront de la rigueur en matière de gestion de projet, de jalonnement, d'exécution, de communication, de rétroaction et un plan de gestion du changement, afin de garantir que les changements proposés sont adoptés par les employés et la direction.

Les problèmes de santé mentale découlant des effets de la COVID-19 pourraient perdurer. Le bassin d'employés de la CCC n'est pas à l'abri. La surveillance de la main-d'œuvre, la promotion de la sensibilisation à la santé mentale et le programme d'aide aux employés permettront de faire face aux impacts.

La concentration sur l'amélioration des processus ainsi qu'une stratégie de RH à plus long terme aideront la CCC à s'adapter aux conséquences des départs à la retraite et des autres mouvements de main-d'œuvre non planifiés.

### **Risque associé à la sécurité**

**Cybersécurité :** Le rôle du Canada dans le soutien à l'Ukraine augmente la menace de cyberattaques et d'extraction d'informations russes contre le gouvernement canadien dans son ensemble, y compris les sociétés d'État qui y sont liées. Le risque que des tiers sophistiqués accèdent sans autorisation aux systèmes de la CCC augmente, d'où la possibilité d'une violation. Compte tenu du niveau de risque accru, le programme de cybersécurité de la CCC a été revu et de nouveaux contrôles ont été mis en place pour réduire les risques. La CCC est également en contact étroit avec le Centre canadien de cybersécurité afin d'être informée rapidement des niveaux de menace croissants.

D'autres risques de cybersécurité préoccupants pour la CCC sont liés à l'hameçonnage et aux rançongiciels, qui semblent être les cyber événements externes les plus probables auxquels la Corporation sera confrontée. Le programme de formation à la cybersécurité de la CCC vise à accroître la vigilance et la sensibilisation du personnel de la CCC aux différents types de menaces à la cybersécurité. Le programme établit également des pratiques exemplaires pour éviter d'être victime de ces menaces.

Les menaces de l'intérieur posent le risque le plus élevé en matière de cybersécurité, car le personnel peut ouvrir sans le savoir des courriels contenant des logiciels malveillants qui infectent le réseau de la CCC. Des conseils ont été donnés au personnel sur les questions générales de sécurité lorsqu'il travaille à domicile. L'accent a été mis sur les protocoles de gestion des documents et la cybersécurité.

Protection des données sensibles : En tant que facilitateur du gouvernement du Canada du commerce international GÀG, la CCC est le gardien de renseignements sensibles appartenant à des gouvernements étrangers, des clients canadiens, et des ministères et organismes du gouvernement du Canada. Une violation de ses mesures de protection de la sécurité des données pourrait entraîner un risque supplémentaire pour la réputation et les finances de la CCC et du gouvernement du Canada. La CCC reste vigilante dans son approche de protection des ressources numériques et continue d'harmoniser sa position de sécurité avec le cadre de cybersécurité de l'Institut national des normes de la technologie (National Institute of Standards and Technology (NIST)). Une nouvelle stratégie de gestion des données et une approche solide de la gouvernance des données, qui seront mises en œuvre en 2023-2024, renforceront notre position en matière de sécurité des données et contribueront à atténuer davantage les risques liés à la gestion de l'information et aux données.

Le programme de cybersécurité de la CCC contribue à réduire le risque d'occurrence, mais si un incident se produit, les répercussions pourraient être importantes. La CCC a en place un plan de continuité des opérations et de reprise après sinistre afin d'aider la Corporation si un cyber-événement devait avoir lieu.

### **Risque d'atteinte à la réputation**

Le risque pour la réputation avec les acheteurs étrangers est également accru lorsque des problèmes surviennent dans les transactions d'exportation soutenues par la CCC. Bien qu'il soit normal que les projets présentent de temps à autre des problèmes mineurs, la CCC gère une transaction clé qui présente des problèmes plus importants que la norme et qui pourrait entraîner un règlement prolongé avec l'acheteur étranger. La CCC travaille avec l'acheteur étranger et fait appel à d'autres intervenants du gouvernement du Canada ainsi qu'à des conseillers externes pour aider à gérer cette transaction particulière et la mener à bien.

Bien que les exportations de biens et services liés à la défense de la CCC soient conformes à la stratégie d'exportation du gouvernement du Canada, la société civile n'y est pas forcément favorable. L'opposition à ces transactions peut entraîner une couverture médiatique négative et avoir des répercussions sur la réputation de la CCC. La CCC travaille avec d'autres intervenants pour assurer l'harmonisation avec l'orientation du gouvernement en matière de politique étrangère.

Grâce aux mesures d'atténuation mentionnées ci-dessus, la probabilité d'un risque de réputation lié à un contrat d'exportation problématique ou à une couverture médiatique négative est faible. Toutefois, si ces risques se matérialisaient, l'image de marque de la CCC en souffrirait.

La direction continue de surveiller l'environnement afin de détecter les risques nouveaux et émergents.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. Elle est également chargée de veiller à ce que toutes les autres informations présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers trimestriels. Ces états financiers trimestriels n'ont pas été audités ou examinés par un vérificateur externe.

À notre connaissance, les états financiers trimestriels non audités donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats et flux de trésorerie de la Corporation, à la date donnée et pour la période visée.

Président et  
chef de la direction,



Bobby Kwon

Vice-présidente, Services corporatifs  
et chef de la direction financière,



Juliet S. Woodfield, FCPA, FCA

Ottawa, Canada  
Le 22 février 2023

## ÉTATS FINANCIERS PROVISOIRES CONDENSÉS (NON AUDITÉS)

### État de la situation financière (non audité)

Aux	Notes	31 décembre 2022	31 mars 2022
<b>ACTIFS</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	304 551 \$	66 814 \$
Créances	5, 12	26 936	24 268
Autres actifs	6	1 023	752
		<b>332 510</b>	91 834
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations corporelles		1 750	1 893
Actifs au titre de droits d'utilisation		2 721	2 949
		<b>4 471</b>	4 842
<b>Total des actifs</b>		<b>336 981 \$</b>	96 676 \$
<b>PASSIFS</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Créditeurs et charges à payer	7, 12	91 107 \$	38 669 \$
Avances		196 222	25 073
Produits différés	8	1 150	607
Financement public différé	9	2 917	-
Obligations locatives	10	517	505
Avantages du personnel		1 239	1 110
		<b>293 152</b>	65 964
<b>Passifs non courants</b>			
Obligations locatives	10	5 078	5 467
Avantages du personnel		161	173
		<b>5 239</b>	5 640
<b>Total des passifs</b>		<b>298 391</b>	71 604
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital d'apport		10 000	10 000
Bénéfices non répartis		28 590	15 072
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>38 590</b>	25 072
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>336 981 \$</b>	96 676 \$
Éventualités	17		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La publication de ces états financiers a été approuvée le 22 février 2023

Président et chef de la direction



**Bobby Kwon**

Vice-présidente, Services corporatifs  
et chef de la direction financière



**Juliet S. Woodfield, FCPA, FCA**

État du résultat global (non audité)

	Notes	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
		2022	2021	2022	2021
<b>PRODUITS</b>					
Frais de service	13	12 227 \$	9 057 \$	19 095 \$	11 666 \$
Produits financiers		2 088	43	3 779	137
Autres produits	14	31	61	181	138
		<b>14 346</b>	9 161	<b>23 055</b>	11 941
<b>FINANCEMENT PUBLIC</b>					
Crédit parlementaire	9	3 656	-	10 083	-
Transferts du gouvernement du Canada	9	-	3 566	-	9 688
		<b>3 656</b>	3 566	<b>10 083</b>	9 688
<b>CHARGES</b>					
Frais d'administration	15	7 025	6 197	19 184	18 370
Charges financières	10	44	48	135	152
		<b>7 069</b>	6 245	<b>19 319</b>	18 522
<b>Résultat net avant gain (perte) de change</b>		<b>10 933</b>	6 482	<b>13 819</b>	3 107
Gain (perte) de change		( 2)	2	699	7
<b>Résultat net</b>		<b>10 931 \$</b>	6 484 \$	<b>14 518 \$</b>	3 114 \$
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>					
<b>ÉLÉMENTS QUI NE SERONT PAS RECLASSÉS DANS LE RÉSULTAT NET</b>					
Gain actuariel sur l'obligation des avantages du personnel		-	-	-	-
<b>Résultat global total</b>		<b>10 931 \$</b>	6 484 \$	<b>14 518 \$</b>	3 114 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des variations des capitaux propres (non audité)

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 décembre 2022	Note	Capital d'apport	Bénéfices non répartis	Total
<b>SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 2022</b>		10 000 \$	17 659 \$	27 659 \$
Résultat net			10 931	10 931
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2022</b>		10 000 \$	28 590 \$	38 590 \$
<b>SOLDE AU 31 MARS 2022</b>		10 000 \$	15 072 \$	25 072 \$
Résultat net			14 518	14 518
Dividende	11		(1 000)	(1 000)
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2022</b>		10 000 \$	28 590 \$	38 590 \$

Pour les trois mois et les neuf mois terminés le 31 décembre 2021		Capital d'apport	Bénéfices non répartis	Total
SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 2021		10 000 \$	8 721 \$	18 721 \$
Résultat net			6 484	6 484
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2021</b>		10 000 \$	15 205 \$	25 205 \$
SOLDE AU 31 MARS 2021		10 000 \$	12 091 \$	22 091 \$
Résultat net			3 114	3 114
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2021</b>		10 000 \$	15 205 \$	25 205 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

	Notes	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
		2022	2021	2022	2021
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>					
Résultat net		10 931 \$	6 484 \$	14 518 \$	3 114 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation:					
Amortissement d'immobilisations corporelles		70	72	207	208
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation		76	76	228	231
Charges pour avantages du personnel		48	46	144	139
Avantages du personnel payés		-	-	( 27)	-
(Gain) perte de change		176	232	(2 690)	388
Variation du fonds de roulement provenant des:					
Créances	5, 12	4 751	(13 846)	(2 668)	(6 752)
Autres actifs	6	( 296)	162	( 271)	( 331)
Créditeurs et charges à payer	7, 12	50 733	(2 035)	52 438	8 832
Avances		25 746	497	171 149	(7 602)
Produits différés	8	74	( 1)	543	( 280)
Financement public différé	9	(3 656)	(3 566)	2 917	3 312
Retrécissements (sorties) de fonds liés aux activités d'exploitation		88 653	(11 879)	236 488	1 259
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>					
Acquisitions d'immobilisations corporelles		-	( 19)	( 64)	( 72)
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement		-	( 19)	( 64)	( 72)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>					
Remboursement sur le principal des obligations locatives	10	( 127)	( 111)	( 377)	( 322)
Dividende payé	11	(1 000)	-	(1 000)	-
Sorties de fonds liées aux activités de financement		(1 127)	( 111)	(1 377)	( 322)
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		( 176)	( 232)	2 690	( 388)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		87 350	(12 241)	237 737	477
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		217 201	62 166	66 814	49 448
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>		<b>304 551 \$</b>	<b>49 925 \$</b>	<b>304 551 \$</b>	<b>49 925 \$</b>
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>					
Intérêts encaissés		2 091 \$	43 \$	3 551 \$	137 \$
Intérêts payés		44 \$	48 \$	135 \$	152 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS PROVISOIRES CONDENSÉS (NON AUDITÉS)

## 1. NATURE, ORGANIZATION ET FINANCEMENT

La Corporation commerciale canadienne (« la Corporation ») a été établie en 1946 en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (« Loi sur la CCC »). Étant une société d'État mandataire, appartenant entièrement au gouvernement du Canada, la Corporation est visée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (« LGFP ») et est responsable de ses affaires devant le Parlement par l'entremise de la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique (la « Ministre »). La Corporation est établie et exerce ses activités au Canada avec son siège social se trouvant au 350, rue Albert à Ottawa, en Ontario.

La Corporation agit comme maître d'œuvre pour les exportateurs canadiens lorsque des gouvernements étrangers, des organisations internationales ou des acheteurs étrangers du secteur privé veulent acheter des produits et services du Canada par l'entremise du gouvernement du Canada. La Corporation conclut des contrats de maître d'œuvre avec ces acheteurs étrangers ainsi que des contrats domestiques correspondants avec des exportateurs canadiens. De plus, la Corporation conclut certains accords de services d'approvisionnement visant à fournir des biens et des services destinés aux utilisateurs à l'échelle internationale au nom du gouvernement du Canada et de gouvernements étrangers.

Les activités de la Corporation sont financées au moyen des produits générés par les frais de service facturés et complétés par du financement provenant du gouvernement du Canada.

En septembre 2008, la Corporation, de même qu'un certain nombre d'autres sociétés d'État, a fait l'objet d'une instruction (C.P. 2008-1598) en application de l'article 89 de la *LGFP*, intitulée *Décret d'instruction pour les sociétés d'État mères impliquées dans des prêts commerciaux à prendre en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui ils prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement pour améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales*. La Corporation a mis en œuvre l'instruction, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et est demeurée en règle avec cette directive depuis.

En juillet 2015, la Corporation a fait l'objet d'une instruction (C.P. 2015-1110) en application de l'article 89 de la *LGFP*, afin d'harmoniser ses pratiques, directives et politiques en matière de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor. Le tout devant se faire de manière cohérente avec les obligations juridiques de la Corporation et la mise en application devant être présentée dans son prochain Plan d'entreprise. La Corporation a mis en œuvre la directive en août 2016 et est demeurée en règle avec cette directive depuis.

La Corporation n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

## 2. NORMES DE PRÉSENTATION

### (a) Conformité aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les présents états financiers provisoires condensés ont été préparés conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État basé sur les conventions comptables des normes internationales d'information financière (IFRS), adoptées dans les états financiers annuels audités de la Corporation en date de et pour l'exercice terminé le 31 mars 2022. Ces états financiers provisoires condensés ne comprennent pas toute l'information requise pour les états financiers complets de l'exercice et doivent être lus conjointement avec le rapport annuel et les états financiers audités de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2022.

### (b) Base d'évaluation

Les états financiers sont fondés sur la base du coût historique, à l'exception des postes qui suivent, tel que permis par les IFRS et dans la mesure où ils sont importants:

- Les instruments financiers dérivés évalués à leur juste valeur par le biais du résultat net.
- Les passifs liés aux avantages du personnel accumulés relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme, comptabilisés à la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies.

### (c) Établissement d'estimations et exercice du jugement

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction exerce son jugement, établisse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les conventions comptables, sur les montants des actifs et des passifs déclarés, sur l'information à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et charges déclarés au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de façon notable de ces estimations pouvant avoir un impact significatif sur les montants s'y reliant dans les états financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes font l'objet d'un examen approfondi de façon régulière, en date des états financiers. Tout changement aux estimations est comptabilisé dans les états financiers pour la période où il est constaté et pour les périodes futures si celles-ci sont également visées.

Pour la Corporation, les sources principales d'incertitudes relatives aux estimations au cours de période de référence qui peuvent présenter un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs concernent la mesure des pertes de crédit attendues pour ses créances et ses produits non facturés, la détermination de la durée d'utilité des immobilisations corporelles, la détermination de l'obligation au titre des avantages du personnel, la détermination des obligations de prestation non remplies (ou remplies partiellement), la détermination si un passif éventuel doit être divulgué ou si une provision pour les frais de remédiation des contrats ou d'autres passifs liés aux contrats doivent être comptabilisés et l'affectation des charges pour administrer l'APPD.

Les jugements critiques portés par la direction lors de l'application des conventions comptables de la Corporation et qui ont eu l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers concernent la détermination du montant et du calendrier de comptabilisation des produits et des charges connexes, la comptabilisation des transactions de recouvrement des coûts, l'affectation des charges indirectes liées à l'administration de l'APPD, l'évaluation s'il y a eu des changements importants dans les risques de crédit qui peuvent avoir une incidence importante sur les pertes de crédit attendues sur les créances et produits non facturés, la détermination des actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives et la détermination si un élément est comptabilisé dans les états financiers comme une provision ou s'il est divulgué comme passif éventuel.

### ***Impact de la COVID-19***

Outre les estimations importantes et les jugements critiques mentionnés précédemment, la direction a évalué l'impact de la COVID-19 sur la Corporation lors de la préparation des états financiers en se fondant sur les informations disponibles sans engager des coûts ou d'efforts déraisonnables et n'a comptabilisé aucune provision pour pertes de crédit attendues ni d'autres provisions et n'a identifié aucun passif éventuel à divulguer reliés à la COVID-19 au 31 décembre 2022. Toutefois l'évolution de l'ampleur et de la durée de la pandémie pourrait entraîner des changements futurs d'estimations susceptibles d'influer sur le calendrier de comptabilisation des produits futurs, la comptabilisation ainsi que la divulgation des provisions, des passifs éventuels et de la provision pour pertes de crédit attendues sur les créances. De plus amples renseignements sur l'incidence de la COVID-19 sur la Corporation figurent dans la note 12 (d).

### **(d) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation**

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Corporation sont le dollar canadien.

## **3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les conventions comptables appliquées dans la préparation des présents états financiers provisoires condensés sont conformes à celles décrites dans les états financiers annuels audités de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2022. En plus des conventions comptables décrites précédemment, la Corporation applique la convention comptable suivante en ce qui concerne les crédits parlementaires provenant du gouvernement du Canada.

### ***Crédit parlementaire***

Un crédit parlementaire qui n'est pas considéré comme un capital d'apport est comptabilisé comme financement dans l'exercice pour lequel il a été approuvé lorsque consenti par le Parlement du Canada. Un crédit parlementaire restreint par la loi et lié aux charges des périodes futures est reporté et comptabilisé comme produit dans la période où les charges connexes sont engagées.

Un crédit parlementaire consenti utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles est reporté et amorti selon la même méthode que l'actif connexe.

Le crédit parlementaire de l'exercice courant doit être utilisé exclusivement pour l'administration de l'APPD. Tout crédit inutilisé à la fin d'un exercice fiscal doit être retourné au gouvernement.

#### 4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie comprennent les avances reçues de la part des acheteurs étrangers et d'autres parties et qui n'ont pas encore été versées aux exportateurs canadiens, ainsi que, lorsque applicable, les montants retenus des exportateurs canadiens devant être versés à des dates ultérieures conformément aux modalités des contrats. De plus, se référer à la note 12 pour consulter la description de la marge de crédit renouvelable de la Corporation, qui est incluse dans le solde de trésorerie.

La composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie était :

	<b>31 décembre 2022</b>	31 mars 2022
Trésorerie	<b>304 551 \$</b>	66 814 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>304 551 \$</b>	66 814 \$

Le solde de trésorerie et des équivalents de trésorerie est libellé dans les monnaies suivantes :

	<b>31 décembre 2022</b>		31 mars 2022	
	<b>Monnaie originale</b>	<b>Dollars canadiens</b>	Monnaie originale	Dollars canadiens
Dollars canadiens	<b>208 159</b>	<b>208 159 \$</b>	32 827	32 827 \$
Dollars américains	<b>70 741</b>	<b>95 784</b>	26 793	33 478
Renminbis chinois	<b>3 093</b>	<b>608</b>	2 587	509
		<b>304 551 \$</b>		66 814 \$

#### 5. CRÉANCES

Les créances comprennent les montants dus à la Corporation pour les frais de service facturés et non encore recouverts, les montants dus par les acheteurs étrangers relativement à des montants déjà versés aux exportateurs canadiens et d'autres montants provenant principalement d'organismes gouvernementaux canadiens. Ces montants sont basés sur des conditions normales en commerce international et ne portent habituellement pas intérêt.

Les créances de la Corporation sont constituées de :

	<b>31 décembre 2022</b>	31 mars 2022
Créances	26 486 \$	24 329 \$
Produits à recevoir	523	11
Provision pour pertes de crédit attendues	(73)	(72)
	<b>26 936 \$</b>	<b>24 268 \$</b>

Les créances de la Corporation sont libellées dans les monnaies suivantes :

	<b>31 décembre 2022</b>		31 mars 2022	
	<b>Monnaie originale</b>	<b>Dollars canadiens</b>	Monnaie originale	Dollars canadiens
Dollars américains	17 412	23 576 \$	18 231	22 779 \$
Dollars canadiens	3 360	3 360	1 489	1 489
		<b>26 936 \$</b>		<b>24 268 \$</b>

Les risques de crédit et de marché liés aux créances sont divulgués à la note 12.

## 6. AUTRES ACTIFS

Les autres actifs de la Corporation comprennent :

	<b>31 décembre 2022</b>	31 mars 2022
Charges payées d'avance	569 \$	657 \$
Produits non facturés	454	95
	<b>1 023 \$</b>	<b>752 \$</b>

## 7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les crédeurs et charges à payer comprennent les montants dus liés aux frais d'administration et aux charges d'exploitation de la Corporation, les montants payables aux exportateurs canadiens provenant des sommes perçues des acheteurs étrangers ainsi que d'autres montants divers dus. Ces montants sont exigibles selon les conditions normales de commerce.

Les crédeurs et charges à payer de la Corporation sont constitués de :

	<b>31 décembre 2022</b>	31 mars 2022
Créditeurs	<b>87 719 \$</b>	35 994 \$
Charges à payer	<b>3 388</b>	2 675
	<b>91 107 \$</b>	38 669 \$

Les crédeurs et charges à payer de la Corporation sont libellés dans les monnaies suivantes :

	<b>31 décembre 2022</b>		31 mars 2022	
	<b>Monnaie originale</b>	<b>Dollars canadiens</b>	Monnaie originale	Dollars canadiens
Dollars américains	<b>64 001</b>	<b>86 659 \$</b>	27 050	33 799 \$
Dollars canadiens	<b>4 203</b>	<b>4 203</b>	4 831	4 831
Renminbis chinois	<b>1 245</b>	<b>245</b>	199	39
		<b>91 107 \$</b>		38 669 \$

Les risques de marché et de liquidité liés aux crédeurs et charges à payer sont divulgués à la note 12.

## 8. PRODUITS DIFFÉRÉS

Le tableau suivant présente le rapprochement des produits différés de la Corporation:

	<b>31 décembre 2022</b>	31 mars 2022
Solde au début de l'exercice	<b>607 \$</b>	405 \$
Plus: Produits différés supplémentaires, nets de remboursements	<b>2 701</b>	141
Plus: Produits différés supplémentaires provenant d'un ajustement cumulatif	-	169
Moins: Montants des frais de service ou recouvrement des coûts comptabilisés	<b>(1746)</b>	(209)
Impact du montant net des produits non facturés et différés provenant d'un même contrat	<b>(412)</b>	101
Solde à la fin de la l'exercice	<b>1 150 \$</b>	607 \$

## 9. FINANCEMENT PUBLIC DIFFÉRÉ

Un crédit parlementaire de 13,0 millions de dollars a été consenti pour l'exercice 2022-2023. Ce financement est exclusivement destiné aux dépenses d'administration reliées à l'APPD.

En mai 2021, la Corporation a reçu un transfert du gouvernement du Canada de 13,0 millions de dollars du ministère des Finances du Canada pour l'exercice 2021-2022. Ce financement a été constaté à titre de produit au cours de l'exercice 2021-2022 et a été utilisé exclusivement pour financer les dépenses d'administration reliées à l'APPD. Ces dépenses se sont élevées à 13,1 millions de dollars pour l'exercice 2021-2022.

Le tableau suivant présente le rapprochement du financement public différé de la Corporation :

	31 décembre 2022	31 mars 2022
Solde au début de l'exercice	- \$	- \$
Plus: Financement du gouvernement du Canada	13 000	13 000
Moins: Financement public comptabilisé comme produit	(10 083)	(13 000)
Solde à la fin de l'exercice	2 917 \$	- \$

Au cours des périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2022, la Corporation a comptabilisé des produits de financement public au montant de 3,7 millions de dollars et de 10,1 millions de dollars respectivement (3,6 millions de dollars et 9,7 millions de dollars pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2021) qui équivalaient aux dépenses liées à l'administration de l'APPD.

## 10. OBLIGATIONS LOCATIVES

Les activités de location de la Corporation sont reliées à ses bureaux et équipement de bureaux.

En novembre 2014, la Corporation a conclu un bail de 15 ans pour les bureaux de son emplacement actuel. Les paiements liés à ce bail ont débuté le 1<sup>er</sup> décembre 2016 et le bail expirera à la fin de novembre 2031. Celui-ci est assorti d'une option de prolongation pour une période additionnelle de cinq ans.

Le tableau suivant présente le rapprochement des obligations locatives de la Corporation :

	31 décembre 2022	31 mars 2022
Solde au début de l'exercice	5 972 \$	6 418 \$
Charge d'intérêts	135	192
Paiements de loyers	(512)	(638)
Solde à la fin de l'exercice	5 595 \$	5 972 \$

Les obligations locatives de la Corporation sont présentées à l'état de la situation financière comme suit :

	<b>31 décembre 2022</b>	31 mars 2022
Courant	517 \$	505 \$
Non courant	5 078	5 467
	<b>5 595 \$</b>	<b>5 972 \$</b>

Les charges d'intérêts liées aux obligations locatives sont incluses dans les charges financières. Pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2022, les frais d'administration de la Corporation comprennent respectivement 213 \$ et 584 \$ (206 \$ et 560 \$ pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2021) liés aux paiements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives. Pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021, il n'y a pas eu de charges importantes liées aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et aux contrats de location à court terme pour lesquels l'exemption relative à la comptabilisation a été appliquée.

## 11. GESTION DU CAPITAL

Pour la préparation des présents états financiers provisoires condensés, l'objectif, la définition et les stratégies clés de la Corporation à l'égard du capital sont conformes à ceux décrits dans les états financiers annuels audités de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2022.

Au cours de l'exercice précédent, la Corporation a élaboré une politique de dividendes pour régir le versement de dividendes à son actionnaire. La Corporation n'a versé ni déclaré de dividende en date du 31 mars 2022. Le 7 juin 2022, conformément à la politique de dividendes, le conseil d'administration de la Corporation a approuvé le versement d'un dividende de 1,0 million de dollars payable à son actionnaire. Le dividende a été payé en décembre 2022.

L'apport en capital de la Corporation se répartit comme suit :

	<b>31 décembre 2022</b>	31 mars 2022
Capital d'apport	10 000 \$	10 000 \$
Bénéfices non répartis	28 590	15 072
	<b>38 590 \$</b>	<b>25 072 \$</b>

## 12. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Tel que décrit dans le rapport annuel et les états financiers audités de la Corporation pour l'exercice terminé le 31 mars 2022, les instruments financiers que détient la Corporation l'exposent au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité.

La section qui suit décrit les risques les plus importants associés aux instruments financiers de la Corporation et la façon dont celle-ci gère son exposition aux risques.

### (a) Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Ce risque est principalement associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie, aux créances et aux produits non facturés qui comprennent les frais de service dus à la Corporation. La valeur comptable des actifs financiers figurant dans les états financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

#### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La Corporation investit ses fonds excédentaires pour toucher des produits financiers en vue de maintenir le principal et de fournir suffisamment de liquidités pour répondre à ses besoins de trésorerie. La Corporation réduit au minimum son exposition au risque de crédit découlant du placement de la trésorerie et équivalents de trésorerie en respectant sa politique en matière de placement, laquelle spécifie des mécanismes de placement approuvés par le Conseil d'administration et des limites de portefeuille. La Corporation investit des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie dans des dépôts à vue et des placements temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque à charte canadienne. Les placements doivent maintenir les cotes de crédit aux seuils ou au-dessus des seuils définis par au moins deux des agences énumérées ci-dessous :

- Cote de Moody's : P1
- Cote de Standard and Poor's ("S&P"): A1
- Cote de Dominion Bond Rating Service ("DBRS") : R1 (faible)

#### *Créances*

La Corporation a un risque de crédit lié aux créances qui comprend les produits tirés des frais de service ainsi que d'autres montants dus à la Corporation. Les autres montants comprennent les situations où la Corporation, à la demande des exportateurs canadiens, peut accepter de payer les factures liées à l'APPD ou non liées à l'APPD avant de recevoir les fonds du département de la Défense des États-Unis ou d'autres acheteurs étrangers.

Étant donné que l'acheteur étranger assujéti à l'APPD bénéficie d'une cote de crédit AAA par des agences d'évaluation du crédit reconnues, l'exposition au risque de crédit est ramenée à un niveau acceptable. En ce qui concerne les acheteurs étrangers qui ne sont pas assujétis à l'APPD, la Corporation évalue le risque de crédit pour s'assurer qu'il est également ramené à un niveau acceptable.

Au 31 décembre 2022, 93 % (63 % au 31 mars 2022) des créances de la Corporation provenaient de contreparties ayant une cote de crédit AAA.

La Corporation évalue une provision pour perte sur ses créances à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'actif financier. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont estimées en fonction de l'expérience historique de la Corporation en matière de pertes de crédit, ajustées en fonction des facteurs propres aux acheteurs étrangers ou autres entités y compris la cote de crédit, les conditions économiques générales et une évaluation, à la fois, de la conjoncture actuelle et des prévisions à la date de clôture ainsi que l'incidence de tout problème contractuel non résolu sur la recouvrabilité des créances. La provision pour pertes de crédit attendues est liée aux risques de crédit identifiés qui sont associés à des soldes individuels de créances.

Le tableau qui suit présente la variation des pertes de crédit attendues pour la durée de vie comptabilisées pour les créances selon la méthode simplifiée énoncée dans *IFRS 9* :

	31 décembre 2022	31 mars 2022
Solde au début de l'exercice	72 \$	146 \$
Réévaluation de la provision pour pertes attendues, montant net	-	(32)
Montants radiés	-	(42)
Perte de change	1	-
Solde à la fin de l'exercice	73 \$	72 \$

Lorsque applicable, les variations de la provision pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées dans la composante « autres charges » des frais d'administration.

Au 31 décembre 2022, la Corporation a comptabilisé une provision pour pertes de crédit attendues de 16 \$ (15 \$ au 31 mars 2022) reliée à des créances à recevoir des acheteurs étrangers et autres entités découlant des contrats conclus avec des clients. Il n'y eu aucun changement dans les techniques d'estimation ni dans les hypothèses importantes utilisées au cours de l'exercice considéré.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par région géographique se répartit comme suit :

	<b>31 décembre 2022</b>	31 mars 2022
États-Unis	<b>19 337 \$</b>	14 032 \$
Canada	<b>5 587</b>	1 329
Asie *	<b>768</b>	8 231
Amérique centrale et Caraïbes	<b>617</b>	484
Afrique	<b>520</b>	192
Europe	<b>107</b>	-
	<b>26 936 \$</b>	24 268 \$

\* Inclut le Moyen-Orient

Les créances sont considérées comme étant en souffrance quand le payeur n'a pas versé la somme due avant la date d'échéance prévue par le contrat. Le classement chronologique des créances en souffrance de la Corporation était le suivant :

	<b>31 décembre 2022</b>	31 mars 2022
< 30 jours	<b>10 937 \$</b>	1 277 \$
> 30 jours et < 180 jours	<b>4 647</b>	1 344
> 180 jours	<b>2 339</b>	2 941
	<b>17 923 \$</b>	5 562 \$

À l'exception des montants inclus dans la provision pour pertes de crédit attendues, toutes les créances en souffrance sont considérées comme entièrement recouvrables en date du 31 décembre 2022. Il est normal que la Corporation encoure des retards dans le recouvrement de certaines créances en raison de l'environnement étranger dans lequel elle opère.

Lorsque applicable, les créances issues du contrat du PBB visées par des paiements dont le recouvrement est prévu au-delà de 12 mois après la période de référence sont présentées comme étant à long terme. En date du 31 décembre 2022 et du 31 mars 2022, il n'y avait aucune créance à long terme provenant du contrat du PBB. Lorsque applicable, ces créances sont classées au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs et la Corporation détermine si leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en utilisant une approche par le résultat.

## **(b) Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix. La Corporation n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt ou à d'autres risques de prix significatifs. Cependant, tel que décrit ci-dessous, elle est exposée au risque de change. La Corporation n'a aucun instrument financier dérivé important ou dérivé incorporé devant être comptabilisé comme un actif ou un passif dans l'état de la situation financière.

### ***Risque de change***

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. La Corporation est exposée au risque de change sur ses créances et ses créditeurs libellés en monnaies étrangères en raison de la différence temporelle entre leur comptabilisation initiale et l'encaissement ou le versement réel du montant correspondant. En date du 31 décembre 2022, le risque de change de la Corporation est minime.

## **(c) Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La Corporation réduit au minimum le risque de liquidité en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement des fonds de trésorerie et équivalents de trésorerie dans des dépôts à vue et des placements temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une institution financière canadienne afin de répondre à ses obligations financières en temps opportun.

Une demande d'indemnisation potentielle suite à un manquement sur ses contrats résiduels pourrait créer un risque de liquidité pour la Corporation. Afin d'atténuer ce risque, la Corporation dispose d'un recours contractuel, découlant, à tous les égards importants, des obligations prévues dans les contrats réciproques avec les exportateurs canadiens à même valeur que les contrats de maître d'œuvre. En outre, la Corporation reçoit une indemnité de la part de l'exportateur pour tout coût supplémentaire engagé en concluant des contrats réciproques. Pour atténuer davantage son exposition au risque de liquidité global suite à des manquements contractuels, la Corporation peut aussi exiger que les exportateurs canadiens fournissent des garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

Dans le cours normal de ses activités, la direction évalue la probabilité de tout passif éventuel. Les passifs éventuels relatifs à certains problèmes contractuels non résolus sont divulgués à la note 17 (b).

Aux termes des modalités des contrats, autres que ceux liés à l'APPD, les paiements aux exportateurs canadiens ne sont généralement pas faits avant la réception du paiement provenant des acheteurs étrangers et de ce fait n'expose pas la Corporation à un risque de liquidité.

La Loi sur la CCC permet à la Corporation d'emprunter auprès du Trésor ou de conclure d'autres ententes de crédit ou des indemnités avec d'autres sources pour un montant ne dépassant pas 90,0 millions de dollars.

La Corporation a une marge de crédit renouvelable lui donnant accès à des fonds de l'ordre de 40,0 millions de dollars canadiens (40,0 millions de dollars au 31 mars 2022) ou l'équivalent en dollars américains. La marge de crédit est utilisée exclusivement pour les besoins en fonds de roulement de la Corporation afin de faciliter les paiements aux exportateurs canadiens dans le cadre du secteur d'activité visé par l'APPD.

Selon les modalités contractuelles pour le secteur d'activité visé par l'APPD, la Corporation s'engage à verser des paiements aux exportateurs canadiens dans les trente jours, pour la plupart des contrats. En ce qui concerne les contrats d'affaires internationales, la Corporation s'engage à effectuer les paiements dans les deux à cinq jours ouvrables suivant la réception des paiements de la part de l'acheteur étranger. Il arrive parfois que le recouvrement des montants auprès de l'acheteur étranger dans le cadre des contrats découlant de l'APPD prenne plus de 30 jours. Par conséquent, la Corporation peut à l'occasion utiliser la marge de crédit dans le cours normal de ses activités. L'endettement dans le cadre de cette entente est non sécurisé, et ce mécanisme de crédit vient à échéance le 30 juin 2023 sous réserve d'une prolongation par le ministre des Finances ou de l'approbation d'un Plan d'entreprise. Au 31 décembre 2022, le montant prélevé sur cette marge de crédit était nul (nul au 31 mars 2022).

### **Créditeurs et charges à payer**

Les créditeurs et charges à payer sont exigibles selon les conditions normales de commerce. Le profil d'échéance des créditeurs et charges à payer de la Corporation était le suivant :

	<b>31 décembre 2022</b>	31 mars 2022
< 1 an	<b>91 107 \$</b>	38 669 \$
	<b>91 107 \$</b>	38 669 \$

### **(d) Risque associé à la COVID-19**

La pandémie de COVID-19 a eu une incidence sur les risques suivants pour la Corporation :

#### ***Risque associé à l'environnement commercial***

La COVID-19 peut avoir un impact sur les exigences d'approvisionnement des acheteurs étrangers de la Corporation ce qui pourrait entraîner une baisse de la demande pour les services fournis par la Corporation et ainsi, avoir une incidence sur son potentiel de génération de revenus. La Corporation surveille de près les changements dans l'environnement commercial découlant de la COVID-19 afin de gérer ce risque et adapte ses processus au besoin. De plus, l'ampleur des répercussions négatives de la COVID-19 sur l'économie peut varier d'un pays à l'autre, ce qui peut avoir une incidence sur le risque de crédit associé aux créances et aux produits non facturés à recevoir auprès des acheteurs étrangers de la Corporation. Pour gérer ce risque, la Corporation surveille de près le classement chronologique de ses créances et produits non facturés et surveille la conjoncture économique générale de ses acheteurs étrangers afin de déterminer s'il y a eu une augmentation du risque de crédit et si une provision pour pertes de crédit attendues doit être comptabilisée. Le solde de la provision pour pertes de crédit attendues de la Corporation au 31 décembre 2022 et au 31 mars 2022 n'est pas lié à la pandémie de COVID-19.

#### ***Risque associé au rendement des fournisseurs***

Le risque associé au rendement des fournisseurs demeure élevé reflétant l'impact de la COVID-19 sur les exportateurs de la Corporation. Non seulement les exportateurs sont directement touchés mais l'impact de la pandémie sur les chaînes d'approvisionnement a présenté des défis aux exportateurs lorsqu'ils fournissent leurs produits et services conformément aux obligations contractuelles. Pour gérer ce risque, la Corporation surveille les capacités financières, de gestion et techniques de son portefeuille d'exportateurs et évalue si une provision pour les frais de remédiation des contrats doit être comptabilisée ou si un passif éventuel doit être divulgué. Au 31 décembre 2022 et au 31 mars 2022, la Corporation n'a comptabilisé aucune provision ni déterminé de passif éventuel à divulguer en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le rendement des fournisseurs.

La Corporation s'attend à ce que les risques associés à la COVID-19 se dissipent alors que la pandémie touche à sa fin en 2023-2024.

### 13. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

#### (a) Ventilation des produits de frais de service

Les produits de frais de service gagnés par la Corporation proviennent des secteurs d'activité suivants :

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Affaires internationales	10 911 \$	8 380 \$	15 818 \$	9 495 \$
Programmes de loterie	146	155	412	604
Initiatives du gouvernement du Canada	11 057 \$	8 535 \$	16 230 \$	10 099 \$
	1 170	522	2 865	1 567
	12 227 \$	9 057 \$	19 095 \$	11 666 \$

#### (b) Obligations de prestation non remplies (ou remplies partiellement)

Les obligations de prestation non remplies, ou remplies partiellement, sont principalement attribuables aux services qui n'ont pas encore été fournis par la Corporation pour la durée résiduelle du contrat. Le tableau suivant présente les prix de transaction estimatifs attribués aux obligations de prestation de la Corporation non remplies (ou remplies partiellement) devant être remplies dans le futur ainsi que le calendrier prévu de la comptabilisation des produits au 31 décembre 2022. Les montants réels peuvent différer de ces estimations en raison de divers facteurs, notamment la nature imprévisible du comportement des clients, la réglementation du secteur et le contexte économique et politique dans lequel la Corporation exerce ses activités.

	31 décembre 2022
< 1 an	17 313 \$
> 1 an	14 185
	31 498 \$

Les montants ci-dessus n'incluent pas les contreparties variables qui ne peuvent être estimées de façon fiable.

## 14. AUTRES PRODUITS

La Corporation gagne d'autres produits de diverses sources qui ne proviennent généralement pas d'activités commerciales internationales. Le tableau ci-dessous illustre les sources des autres produits :

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Revenus d'escompte	16 \$	45 \$	102 \$	91 \$
Produits divers	15	16	79	47
	<b>31 \$</b>	<b>61 \$</b>	<b>181 \$</b>	<b>138 \$</b>

## 15. FRAIS D'ADMINISTRATION

Les frais d'administration comprennent :

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour les neuf mois terminés le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Rémunération du personnel et charges connexes	4 146 \$	4 379 \$	12 637 \$	13 173 \$
Services de gestion des contrats	650	642	1 950	1 926
Consultants	1 071	355	1 720	1 032
Loyer et frais connexes	244	232	670	682
Logiciels, matériel informatique et soutien	210	198	618	594
Frais de déplacement et accueil	298	100	581	135
Amortissement	146	148	435	439
Communications	97	72	276	177
Autres charges	163	71	297	212
	<b>7 025 \$</b>	<b>6 197 \$</b>	<b>19 184 \$</b>	<b>18 370 \$</b>

## 16. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Corporation est liée, pour ce qui est de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle participe à des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités selon les mêmes modalités qui s'appliquent aux parties non liées et par conséquent, ces opérations se rapprochent de leur juste valeur.

## 17. ÉVENTUALITÉS

### (a) Garanties

La valeur résiduelle des obligations de performance des exportateurs canadiens pour lesquelles la Corporation, au nom du gouvernement du Canada, a garanti le rendement aux acheteurs étrangers s'élevait à 7,4 milliards de dollars en date du 31 décembre 2022 (7,8 milliards de dollars en date du 31 mars 2022).

Afin de gérer son risque de rendement sur ses livrables en cours, la Corporation peut exercer un recours sur une base contractuelle contre des exportateurs canadiens découlant, à tous les égards importants, des livrables prévus de même valeur dans les contrats. Les garanties promises par les exportateurs canadiens servent à atténuer le risque de contrepartie sur les livrables garantis par la Corporation dans l'éventualité de réclamations contre la Corporation suite à un manquement au cas où des exportateurs canadiens ne parviennent pas à remplir les modalités de leurs contrats. Les types de garanties que la Corporation peut exiger que l'exportateur canadien fournisse sont diverses garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

En date du 31 décembre 2022, les garanties commerciales mises en gage à la Corporation par les exportateurs canadiens dans le cas improbable d'un manquement contractuel, étaient sous forme de cautions de sociétés mères totalisant 6,6 milliards de dollars (7,2 milliards de dollars en date du 31 mars 2022, sous forme de cautions et de cautions de sociétés mères). Ces montants se rapprochent de leurs justes valeurs.

### (b) Autres passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la direction évalue la probabilité de tout passif éventuel. Au 31 décembre 2022, la Corporation avait certains problèmes contractuels non résolus qui sont activement gérés en vue de leur résolution. À l'exception des montants inclus dans la provision pour pertes de crédit attendues (note 12 (a)), toute incidence financière sur la Corporation, y compris la possibilité de dépenses de remédiation des contrats dans le futur, ne peut être raisonnablement estimée pour le moment.